

jusqu'au 1er juin 2022

# Appel à projets artistiques - résidence d'auteur - Université lermont Auvergne

Ce présent appel à projets est destiné à rechercher un auteur/une auteure pour une résidence de huit semaines réparties entre octobre 2022 et mai 2023. L'auteur/l'auteure consacrera 70 % du temps à la conduite de son projet personnel de création et 30 % à de l'action culturelle et de médiation.

### **Objectifs**

En s'appuyant sur sa démarche de création, l'auteur/l'auteure sensibilisera les publics, étudiants et autres à la littérature et à l'écriture. Son projet personnel préside au contenu de cette résidence. Cette résidence est en lien avec l'atelier Création littéraire contemporaine et les rencontres Littérature Au Centre, sur le thème Littérature et sciences.

## Critères d'éligibilité

- Auteur/auteure de langue française ;
- · Publications dans une maison d'édition (pas d'auto-édition, pas de maison d'édition à compte
- La notion de sciences devra prendre une place dans son œuvre sous diverses formes, thématiques, travaux croisés, performances...

# **Projet**

L'auteur/l'auteure suit les étudiants et étudiantes de l'atelier d'écriture (Création littéraire contemporaine) dans leur processus de création (propositions de consignes d'écriture, relecture des textes des étudiants et étudiantes, suggestions de réécriture, aide à la conception de la revue...) ; il/elle participe à des rencontres dans cet atelier, réalise une préface pour la revue [La Revue] et autorise la publication d'un de ses textes inédits. Il/elle participe dans le cadre de sa résidence, au festival Littérature Au Centre (du 28 mars au 2 avril 2023), sur cette même thématique Littérature et sciences.

Entrée en résidence : 12 octobre 2022 La fin de sa résidence se déroule en même temps que le lancement

Des actions de médiation culturelle seront proposées à des étudiants et étudiantes dans le cadre d'enseignements et/ou d'ateliers de pratique, conduits en lien avec des enseignants. Des interventions seront proposées dans le cadre du master parcours « Littératures et Création » (Lcréa), sous forme de stages ou ateliers avec proposition d'exercices d'écriture, réflexion sur les processus de la création. Dans le cadre du thème retenu, l'auteur/l'auteure a l'entière liberté des contenus, selon son parcours et ses projets artistiques.

#### Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera composé des pièces suivantes :

- Un dossier de présentation du travail personnel de l'auteur/l'auteure en lien avec la thématique (Littérature et sciences);
- Un curriculum vitæ incluant le statut professionnel;
- Une bibliographie mise à jour.

Les dossiers devront être rédigés en français.

Les dossiers sont à envoyer au format numérique à Myriam Lépron (responsable du secteur Lire/Ecrire et Directrice adjointe du Service Université Culture) <a href="majorital">myriam.lepron@uca.fr</a> et à la Direction des Achats <a href="majorital">achats@uca.fr</a>, avant le 1er juin 2022 à 12h.L'objet du courriel devra contenir la mention suivante : « Candidature : appel à projets dans le cadre de la résidence d'auteur/auteure UCA-SUC 2022-2023 ». Myriam Lépron accusera réception des candidatures.

# Modalités financières du projet

Une allocation de résidence de 6 000 € est attribuée à l'auteur/l'auteure par le Service Université Culture de l'Université Clermont Auvergne, sous réserve de l'attribution de la subvention du ministère de la Culture. Le Service Université Culture demande, dans les délais prévus à cet effet, une subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, incluant la rémunération de l'auteur/l'auteure selon les dispositions de la charte nationale en la matière.

L'auteur/l'auteure sera hébergé(e) à l'hôtel ou à la Maison Internationale Universitaire à Clermont-Ferrand, à la charge du Service Université Culture. Ses frais de déplacement entre la résidence et son domicile resteront à sa charge ainsi que ses frais de restauration.

# Renseignements et contact

Myriam Lépron: <u>myriam.lepron@uca.fr</u>